

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 10/11/2021

Séance du Mardi 16 Novembre 2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 23/11/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 8

VOTES : 8 POUR - 2 CONTRE

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi seize novembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 10 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 0

PRESENTS : Yann GRUMBACH, Jean-Yves SCHROEYERS, Jonathan PETIT, Serge BEGUIN, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Christian MAZURE.

ABSENTS EXGUSES : Bénédicte VALLET, Tom KUBLER, Claire ESPASA, Rémy PONT, Katia DRAGEE, Reynald AIGNEL, Lydia KONYA.

Secrétaire de séance : Serge BEGUIN

Délibération : Avis FAVORABLE - PACTE DE GOUVERNANCE élaboré par la SNA : **6 VOIX POUR et 2 VOIX CONTRE**

Le Maire informe le conseil municipal que le PACTE DE GOUVERNANCE a été institué par la loi Engagement et proximité promulguée le 27 décembre 2019 visant à remettre la commune au cœur de la démocratie. Il définit les relations entre les communes et leur intercommunalité.

Vu le PACTE DE GOUVERNANCE élaboré par la SNA, soumis au Conseil Communautaire du 16 décembre prochain après avis des conseils municipaux des communes membres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable par 6 VOIX POUR et 2 VOIX CONTRE.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 16 novembre 2021

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

